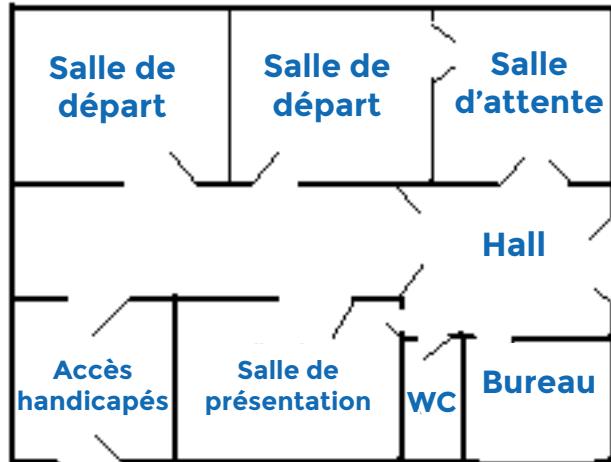


Plan de la Chambre Mortuaire

Pour nous joindre :

01 69 83 64 53

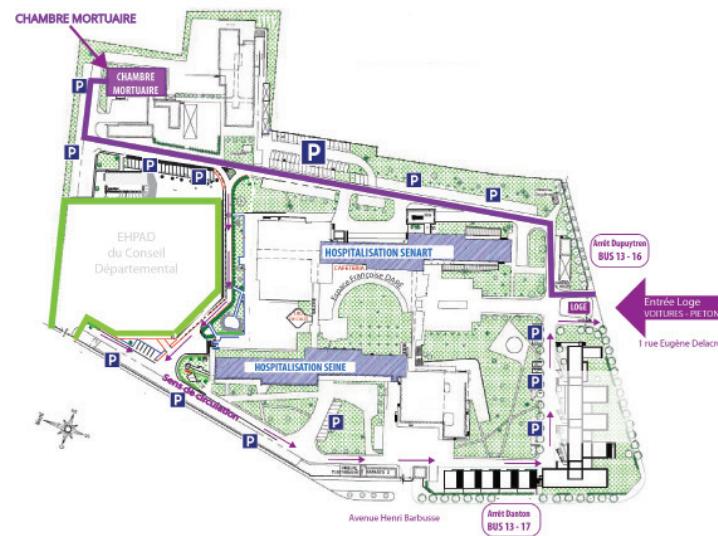
jfr-chambremortuaire@aphp.fr



Une fontaine à eau est
à votre disposition
au niveau de la salle d'attente
de la chambre mortuaire

Accès

Hôpital Dupuytren
1, rue Eugène Delacroix - 91210 Draveil
Standard : 01 69 83 63 63



Si vous venez en voiture :

- Par l'autoroute A6 ou la RN7 jusqu'à Ris-Orangis prendre la direction Draveil.
- Par la RN6 après Villeneuve-Saint-Georges direction Melun. Prendre la sortie direction Draveil-Montgeron.

Si vous venez en train :

RERC (Gare d'Austerlitz, Bibliothèque François Mitterrand)

ou RER D (Châtelet, Gare de Lyon)
descendre à Juvisy, sortie Seine (gare routière)

- Pour Dupuytren prendre les bus 13, 16 ou 17 et descendre à l'arrêt Danton ou Dupuytren
- Ligne Intervals (dessert l'hôpital de Villeneuve St Georges, Vigneux, Montgeron et Draveil) avec le RER D, descendre à Montgeron et prendre le bus jusqu'à l'arrêt Danton



CHAMBRE MORTUAIRE >>



Hôpital DUPUYTREN

Responsable
Samuel MUROT

» Vous venez de perdre un être cher dans notre établissement

La direction et tout le personnel vous présentent leurs sincères condoléances.

L'hôpital met à votre disposition sa chambre mortuaire qui se trouve sur l'hôpital Dupuytren.

Vous disposez d'un délai de 6 jours pour l'organisation des obsèques

En cas de besoin, les agents de la chambre mortuaire sont disponibles pour répondre à vos questions.

Le choix de l'opérateur funéraire est de la responsabilité de la famille

» Horaires d'ouverture pour les familles

MATIN

De 9h à 12h

APRÈS-MIDI

De 12h30 à 16h

Veuillez prévenir les agents de la chambre mortuaire avant de vous déplacer au :

01 69 83 64 53

du lundi au vendredi

Fermeture les week-ends et jours fériés

» Missions des agents de la chambre mortuaire

- Accueillir le défunt
- Effectuer la toilette post mortem
- Procéder à l'habillage
- Possibilité de soins de cosmétique
- Recevoir la famille
- Présenter le défunt
- Mise en bière

Toutes ces prestations sont réalisées par l'établissement, pour permettre la continuité des soins